



Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23. rue LakanaL 34090 MontpeLLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Contre la répression de la mobilisation à l'Université Paul-Valéry, solidarité et action syndicale

Sud Education dénonce :

- Le double discours de la présidence de l'Université Paul-Valéry, qui tout en prétendant œuvrer au dialogue avec les organisations syndicales et le comité de mobilisation, exclut du dialogue des organisations syndicales de personnels et étudiantes ;
- L'escalade dans laquelle est entrée la présidence, en facilitant le déplacement de cours ne présentant aucun caractère d'urgence vers d'autres sites de l'UPV et hors UPV ;
- Les intimidations dont font l'objet des collègues et des départements en raison de leur engagement dans la mobilisation, et/ou pour déplacer des cours ne présentant aucun caractère d'urgence vers d'autres sites de l'UPV et hors UPV.

Sud Education rappelle aux collègues personnels que :

- La présidence de l'université a annoncé dans son message du lundi 19 mars à 19h00 que « les cours en présentiel et les examens sont suspendus du mardi 20 au samedi 24 mars inclus, à l'exception des urgences académiques telles que définies dans mon précédent courrier », aussi il n'y a pas de raison que les cours et examens ne présentant pas d'urgence académique se tiennent ;
- Le seul supérieur hiérarchique des personnels enseignants est le président de l'université : en cas de demande ou pression afin de déplacer des cours ou des examens sur d'autres sites, ou de remplacer les cours non faits en raison de la grève et/ou du blocage, les collègues peuvent légitimement demander une consigne écrite du président de l'université ;
- Des préavis de grève sont déposés en continu par la Fédération Sud Education, qui couvrent l'ensemble des personnels du secteur, quel que soit leur statut, syndiqué.e.s ou non, et leur permettent donc de se mettre en grève et de se soustraire aux intimidations et pressions qui seraient exercées sur elles et eux : <http://www.sudeducation34.org/spip.php?article458>

La mobilisation que connaît notre université ne doit pas être le moment d'un affaiblissement des protections dont disposent les personnels de l'université et des droits syndicaux, mais au contraire le moment de leur affirmation et de leur plein exercice.

Sud Education réaffirme la nécessité

- de poursuivre et d'amplifier la mobilisation contre le Plan Etudiant, la réforme du bac et l'austérité
- du cadre de mobilisation conjoint entre personnels et étudiant.e.s

Jeudi 22 mars

9h30 Départ en cortège de l'UPV, rdv portail Vasarely

11h00 Manifestation de défense des services publics, départ Peyrou

14h00, Assemblée générale, Amphi A de la Fac de Droit

Vendredi 23 mars

9h00 Réunions par composantes, lieu à confirmer

10h30 Assemblée générale des personnels, lieu à confirmer